

Nicolas Pinet, « Les massacres de Coréens dans les quartiers populaires du nord-est de Tokyo après le séisme du 1^{er} septembre 1923 : Entre histoire et mémoire, dit et non-dit », dans Thomas Garcin, Noémi Godefroy, Anne-Lise Mithout et Sarah Terrail Lormel [dir.], *Japon pluriel 15, Dit et non-dit au Japon : Actes du quinzième colloque de la Société française des études japonaises, Inalco et université Paris-Cité, 14, 15 et 16 décembre 2023*, Arles, Philippe Picquier, 2025 [à paraître].

PINET, Nicolas

Université Paris-Cité & INALCO

Les massacres de Coréens dans les quartiers populaires du nord-est de Tokyo après le séisme du 1^{er} septembre 1923 : Entre histoire et mémoire, dit et non-dit

Le titre de ce chapitre pourrait laisser augurer – et ce serait mérité – de très longs développements mais comme ce n'est pas le format attendu, l'objet de ce texte sera beaucoup plus modeste. Au lieu de parler des quartiers populaires, je parlerai plus précisément d'un espace très restreint, disons de 150 m², au sein d'un quartier populaire, pour essayer de montrer comment histoire et mémoire, dit et non-dit s'entremêlent et se font écho. Je présenterai d'abord ce qui s'y est passé en septembre 1923 avant de décrire comment, à partir des années 80, cet espace a été construit comme lieu de mémoire par des associations citoyennes.

1. Bords de l'actuelle Arakawa, septembre 1923

1.1. Resserrement de la focale : Yahiro 6-chōme et l'ancien pont de Yotsugi

L'arrondissement de Sumida, situé au nord-est de Tokyo, est délimité au nord-ouest par le fleuve Sumida et au nord-est par le canal de l'Arakawa, construit au début du xx^e siècle (1913-1930) – au moment du séisme du Kantō, il n'était pas encore terminé. L'espace qui sera considéré ici se trouve au bord du canal de l'Arakawa, du côté de l'arrondissement de Sumida entre le pont de Kinugawa et le pont de la ligne Oshiage de la compagnie ferroviaire privée Keisei. Il fait partie du quartier Yahiro 6-chōme.

En 1923, il n'y avait pas les ponts Keisei et Kinugawa ni, plus en amont, le pont Yotsugi et le nouveau pont Yotsugi, mais un pont en bois, terminé en 1922 (NISHIZAKI 2020 : 240), que les chercheurs appellent l'ancien pont de Yotsugi – il a été détruit en 1970 – pour éviter les confusions. Il était situé juste en amont de celui de Kinugawa.

1.2. Un lieu emblématique des massacres de 1923

Une rapide contextualisation historique devrait permettre de mettre en lumière pourquoi cet espace mérite notre attention. Le 1^{er} septembre 1923 à 11 h 58 débute ce que l'on va appeler le Grand Tremblement de terre du Kantō, dont la force a été estimée plus tard à une magnitude de moment de 7,9. Les secousses détruisent de nombreux bâtiments et, comme c'est juste avant l'heure du repas, elles provoquent aussi de multiples départs de feux qui ne s'éteindront que le 3 septembre

au matin, détruisant plus de 90% de la ville basse (NISHIZAKI 2020 : 380), au nord-est de Tokyo. Vers 15 h commencent à circuler les premières rumeurs sur les Coréens et les socialistes, accusés d'être responsables de nombreux départs de feu et plus tard aussi d'empoisonner les puits, de préparer un soulèvement...

Il faut rappeler ici quelques éléments du contexte plus général. En août 1910, le Japon annexe la Corée. Neuf ans plus tard, en mars 1919, le gouverneur général réprime violemment des mobilisations organisées en Corée pour demander l'indépendance. C'est le mouvement du 1^{er} mars. Ces années sont aussi marquées par une forte migration coréenne vers le Japon, où les autorités sont sur la défensive. Les idées socialistes et communistes ont le vent en poupe après la révolution russe de 1917, les mobilisations ouvrières s'amplifient, notamment dans la zone industrielle de *nankatsu*¹ : dix syndicalistes impliqués dans la grève à l'aciérie d'Ojima plusieurs mois avant le tremblement de terre (1922) seront d'ailleurs fusillés par des soldats dans les locaux du commissariat de Kameido quelques jours après la catastrophe – c'est l'affaire de Kameido (GORDON 1991 : 177-81). Quelques mois plus tôt, lors de la manifestation du 1^{er} mai 1923, de nombreux manifestants coréens font aussi l'objet d'arrestations.

Depuis les années 1950, des débats historiographiques ont eu lieu sur le rôle qu'ont joué les autorités dans la création et la diffusion des rumeurs². S'il n'y a pas de consensus sur l'origine des rumeurs, les différentes parties coïncident sur le rôle central des autorités dans leur diffusion. Des groupes d'autodéfense (*jikeidan*), des policiers et des soldats vont bientôt arrêter et tuer des Coréens, qu'ils considèrent tels par leur physionomie ou en leur demandant de prononcer des expressions difficiles à bien prononcer pour des étrangers, comme « *jūgo en gojū sen* » (50 yens et 15 sens) – ce qui ne va pas sans « erreurs »³.

Autour de l'ancien pont de Yotsugi, qui a résisté au tremblement de terre et constitue une voie de passage pour s'éloigner du sud de la ville en flammes, le massacre des Coréens commence dès la nuit du 1^{er} septembre. À partir du 2 ou du 3 septembre, et pendant plusieurs jours, des soldats du

1 Cette abréviation renvoie au sud (*nan*) du découpage d'alors de l'arrondissement de Katsushika (abrégé en *katsu*).

2 Voir notamment : SAITŌ Hideo. « Kantō dai shinsai to chōsenjin sawagi » [Grand Tremblement de terre du Kantō et "agitation" coréenne], *Rekishi hyōron*, n° 99, novembre 1958, p. 25-39 ; Kang Tōk-sang. « Tsukuri dasareta ryūgen – kantō dai shinsai ni okeru chōsenjin gyakusatsu ni tsuite » [La production des rumeurs – au sujet du massacre des Coréens après le Grand Tremblement de terre du Kantō], *Rekishi hyōron*, n° 157, septembre 1963, p. 9-21 ; Matsuo Takayoshi. « Kantō dai shinsai ka no chōsenjin gyakusatsu jiken, jō » [L'Affaire du massacre des Coréens après le Grand Tremblement de terre du Kantō, première partie], *Shisō*, n° 471, septembre 1963, p. 44-61.

3 Le réalisateur Mori Tatsuya a consacré son dernier film à l'« affaire du village de Fukuda », où, au lendemain du tremblement de terre, 15 colporteurs ont été pris pour des Coréens du fait de leur accent (*Fukuda mura jiken* [Septembre 1923], 2023).

régiment de cavalerie de Narashino abattent des Coréens à la mitrailleuse dans les environs de l'ancien pont.

1.3. Efforts des autorités pour étouffer l'affaire

Les autorités vont s'efforcer d'étouffer l'affaire. Une interdiction d'évoquer dans la presse les massacres de Coréens reste en vigueur jusqu'au 20 septembre. Le gouvernement refuse de répondre aux questions des parlementaires sur le sujet sous prétexte que des investigations sont en cours (NISHIZAKI 2020 : 482), sans que jamais ensuite les résultats n'en soient donnés. Un écrit du bureau du gouverneur général de Corée de l'époque insiste sur la nécessité de faire disparaître rapidement les dépouilles des Coréens tués (CHANG 1996 : 48). Nous sommes donc là en présence d'un gros « non-dit » – pour rester dans l'euphémisme –, qui dure jusqu'à aujourd'hui : la réponse habituelle des gouvernements successifs est qu'ils n'ont pas réussi à trouver dans leurs archives des informations leur permettant de comprendre les événements ⁴.

1.4. Mobilisations citoyennes et lieux de mémoire

Face au silence officiel, des associations citoyennes se sont organisées pour commémorer les victimes du massacre, retrouver leurs restes, collecter des témoignages et des informations permettant de reconstituer ce qui peut l'être des événements, et construire des « lieux de mémoire (NORA 1997 : 15-43) ». Le plus connu est le Monument de commémoration des victimes coréennes lors du Grand Tremblement de terre du Kantō dont la construction a été achevée en septembre 1973 dans le parc Yokoamichō, au sud de l'arrondissement de Sumida. Son édification a été menée par le Comité pour l'organisation de la commémoration des victimes coréennes lors du Grand Tremblement de terre du Kantō (*Kantō dai shinsai chōsenjin giseisha tsuitō gyōji jikkō iinkai*), en lien avec l'association Japon-Corée ⁵ qui y organise des commémorations chaque 1^{er} septembre depuis 1974. Le terme de « victimes » est neutre et peu polémique ; rien ne précise dans la formulation que les « victimes coréennes » ont été assassinées et non pas tuées par le tremblement de terre – le mot « massacre » (*gyakusatsu*) n'est pas présent.

Mais c'est un autre lieu de mémoire qui nous intéresse plus directement ici car il se trouve précisément dans le périmètre de 150 m² retenu : il s'agit du Monument pour commémorer les martyrs coréens au moment du Grand Tremblement de terre du Kantō (*Kantō dai shinsai toki kankoku chōsenjin jun.nansha tsuitō no hi*), inauguré en 2009. « Martyrs » (*jun.nansha*) est un

⁴ Voir par exemple la déclaration du Secrétaire général du Cabinet du Japon, Matsuno Hirokazu, le 30 août 2023.

⁵ Le site de l'association est accessible à l'adresse : <http://www.niccho-kyokai.jp>.

terme beaucoup plus fort que « victimes » et le « au moment du » (*toki*) précise que ce n'est pas *du fait* du tremblement de terre. Deux termes sont juxtaposés dans le nom du monument pour désigner les « Coréens », « *kankoku* », qui est le nom utilisé pour faire référence à la Corée du Sud – son usage est donc assez récent – et « *chōsenjin* », le terme communément utilisé au moment du tremblement de terre pour faire référence aux migrants coréens présents au Japon. Le nom « *chōsenjin* » étant potentiellement associé désormais à la Corée du Nord, nommée *kita chōsen* en japonais, on peut faire l'hypothèse que « *kankoku* », d'apparition récente dans les textes et les intitulés – il n'était pas non plus sur l'autre monument –, a été ajouté pour proposer la perspective la plus inclusive possible.

2. Bords de l'Arakawa, des années 1970 à 2023 : Mobilisations mémorielles

2.1. Généalogie d'un lieu de mémoire non-officiel

Comment et par qui a été construit ce monument ? Retracer son origine, c'est aussi décrire les évolutions d'un groupe citoyen dont les actions ont commencé il y a plus de 50 ans. Selon Nishizaki Masao, qui a rejoint le groupe en 1982 alors qu'il était encore étudiant (NISHIZAKI 2020 : 3), l'histoire commence dans la seconde moitié des années 1970 (NISHIZAKI 2013 : 24) : Kinuta Yukie (décédée en 2008), alors enseignante dans une école primaire de l'arrondissement d'Adachi rencontre l'incrédulité de ses élèves quand elle leur enseigne que le canal de l'Arakawa a bien été creusé par des hommes. Elle s'interroge sur sa façon d'enseigner et décide de pousser plus avant les recherches sur la construction du canal. Elle lit et collecte les témoignages des anciens. Au fil de sa recherche et des rencontres, elle entend les récits de témoins des massacres des Coréens de 1923, dont les dépouilles, à en croire un témoignage entendu, seraient toujours enterrées là. Elle en appelle alors aux bonnes volontés et fonde en 1982 l'Association pour l'exhumation des restes et l'hommage aux Coréens massacrés lors du Grand Tremblement de terre du Kantō (*Kantō dai shinsai toki ni gyakusatsu sareta chōsenjin no ikotsu o hakkutsu shi irei suru kai*). En septembre de la même année, l'association réalise des fouilles pendant trois jours au bord de l'Arakawa, côté arrondissement de Sumida, sur les lieux supposés des massacres, avec l'obligation imposée par un arrêté de remettre chaque jour toute la terre à sa place. Ils ne trouveront rien. C'est aussi à cette époque qu'Oh Choong-kong tourne son premier film sur le sujet ⁶.

Les membres du groupe travaillent à collecter les témoignages et à consulter dans les bibliothèques de Tokyo archives journalistiques et documents. C'est ainsi qu'ils découvrent l'une

⁶ Oh Choong-kong. *Kakusareta tsumeato : Tōkyō Arakawa dote shūhen kara shitamachi no gyakusatsu* [Cicatrices cachées : Le massacre des Coréens à Tokyo des rives de l'Arakawa à la ville basse]. Documentaire, 1983.

des raisons probables pour laquelle ils n'ont rien trouvé lors des fouilles : un article du *Hōchi Shinbun* du 14 novembre 1923 explique, photo à l'appui, que la police est venue déterrer les dépouilles des tués du bord de l'Arakawa les 12 et 14 novembre pour les déplacer ailleurs. Ils se rendent aussi à plusieurs reprises en Corée (1983-1989). Sur la base de ces recherches, l'association publie différents recueils de témoignages et documents historiques ⁷. Nishizaki Masao, devenu lui aussi enseignant dans le secondaire, élargit ensuite la collecte de témoignages et la recherche de sources à l'ensemble de Tokyo. Il publie le résultat de ce travail sous la forme d'un livre compilant 1100 témoignages classés par arrondissement ⁸. L'association organise chaque premier samedi de septembre une cérémonie de commémoration associée à un travail d'information. La cérémonie est en général suivie d'une soirée festive, la « soirée des balsamines » (*hōsenka* ⁹ *no yūbe*) dont l'entrée payante permet de collecter des fonds. À la fin des années 1990, le groupe consacre ses efforts à l'érection d'un monument à la mémoire des disparus.

2.2. Obstacles et solution pour l'édification d'un monument

Comme les bords de l'Arakawa sont un terrain public, l'association négocie d'abord avec le ministère de la construction, puis avec la mairie de Sumida – sans succès. La décision est alors prise de le construire sur un terrain privé des alentours immédiats. Mais ils n'en trouvent pas... jusqu'à ce que le marchand de saké où ils allaient boire un verre après les cérémonies annuelles leur propose de racheter son local car il va partir à la retraite. C'est chose faite en 2008. En 2009 est inauguré le Monument pour commémorer les martyrs coréens au moment du Grand Tremblement

7 *Kantō dai shinsai toki chōsenjin gyakusatsu jiken tōkyō shitamachi firudowāku shiryō* [Affaire des massacres de Coréens après le Grand Tremblement de terre du Kantō : Matériaux pour une enquête de terrain dans la ville basse de Tokyo]. Tokyo, Kantō daishinsai toki ni gyakusatsu saretā chōsenjin no ikotsu o hakkutsu shi tsuitō suru kai, 2011 ; *Kantō dai shinsai toki chōsenjin gyakusatsu jiken tōkyō firudowāku shiryō (shitamachi igai hen)* [Affaire des massacres de Coréens après le Grand Tremblement de terre du Kantō : Matériaux pour une enquête de terrain à Tokyo (hors ville basse)]. Tokyo, Kantō daishinsai toki ni gyakusatsu saretā chōsenjin no ikotsu o hakkutsu shi tsuitō suru kai, 2012 ; *Kantō dai shinsai toki chōsenjin kanren "ryūgen higo": tōkyō shōgen shū* [« Fausses rumeurs » sur les Coréens au moment du Grand Tremblement de terre du Kantō : Compilation de témoignages à Tokyo]. Tokyo, Kantō daishinsai toki ni gyakusatsu saretā chōsenjin no ikotsu o hakkutsu shi tsuitō suru kai, 2012.

8 *Kantō dai shinsai chōsenjin gyakusatsu no kiroku: tōkyō chiku betsu sen hyaku no shōgen* [Mémoire des massacres des Coréens après le grand tremblement de terre du Kantō : 1100 témoignages regroupés par arrondissement de Tokyo]. Tokyo, Gendai shokan, 2020 (une nouvelle édition a paru en 2023 à l'occasion du centenaire du massacre).

9 *Hōsenka*, la balsamine des jardins en français (*impatiens balsamina*) est le nom d'une fleur mais aussi le titre d'une chanson de 1926 exprimant de manière voilée les souffrances du peuple coréen pendant la colonisation japonaise. Interdite par le bureau du gouverneur général de Corée, elle était malgré tout restée très populaire. L'association a commencé à en planter au bord de l'Arakawa en 1989 – elles y poussent toujours. En 1993, le même collectif a créé l'organisation Groupe Hōsenka, dont Nishizaki Masao est alors le représentant. En 2010, le Groupe devient la société civile à personnalité juridique Hōsenka, avec Nishizaki comme directeur.

de terre du Kantō (*Kantō dai shinsai toki kankoku chōsenjin jun.nansha tsuitō no hi*). En 2015 est aussi ouvert un petit centre de documentation « La maison des *hōsenka* » dans la maison voisine – l’ancien magasin de saké rénové. Et le samedi 2 septembre 2023 est organisée au bord de l’Arakawa la cérémonie de commémoration des 100 ans du massacre en présence de membres coréens et chinois des familles de disparus.

Conclusion

Face au mutisme de l’État, ce sont donc des associations, comme celle décrite ici, qui portent la mémoire des massacres de 1923 en contribuant, à leur niveau, à en conserver les traces – en collectant des témoignages – et à la transmettre. Face à l’inaccessibilité des sources gouvernementales, la parole des témoins a pris une importance particulière comme moyen d’accès fragile et imparfait à une vérité historique inaccessible. L’imprécision des connaissances, du fait précisément du mutisme de l’État, sert d’angle d’attaque à l’extrême droite, comme c’est aussi le cas pour les femmes de réconfort.

Ces attaques ont par exemple visé l’expression « plus de 6000 victimes », présente sur le monument du parc Yokoamichō, qui fait référence au chiffre de 6661 victimes, l’estimation donnée en novembre 1923 par le gouvernement provisoire coréen en exil à Shanghai. Mais les attaques de l’extrême droite prennent aussi la forme de rassemblements : chaque 1^{er} septembre depuis 2017 ont lieu des contre-mobilisations de groupes niant les massacres en face du mémorial pour les victimes coréennes du parc Yokoamichō. Et la gouverneure de Tokyo Koike Yuriko, en poste depuis août 2016 et proche de la droite conservatrice ¹⁰, a cessé d’envoyer depuis 2017 des messages de condoléances pour la commémoration annuelle au parc Yokoamichō, comme le faisaient les gouverneurs précédents. La mémoire des massacres de 1923 fait ainsi l’objet, comme d’autres épisodes historiques, au Japon mais aussi en France – le massacre du 17 octobre 1961 s’apparente sur plusieurs points aux massacres de 1923 –, de luttes très politiques. Plus largement, on assiste ces années au Japon à une offensive révisionniste tous azimuts qui remet en question des faits historiques ¹¹ et cherche à les gommer des programmes et manuels scolaires (GALAN, CADOT-DAUNIZEAU et HENNINGER 2023 : 83-88 et 127-78).

10 Elle est membre de la Nippon Kaigi.

11 La republication du livre de Katō Yasuo, sorti en 2009 sous le titre *Le Grand Tremblement de terre du Kantō* et reparu en 2014 sous le titre : *Grand Tremblement de terre du Kantō : Il n’y a pas eu de « massacre de Coréens »* (Tokyo, WAC, 2014), en est une bonne illustration.

Bibliographie

- CHANG, Tök-sang (dir.). *Chōsenjin gyakusatsu ni kan suru shokuminchi chōsen no hannō* [Réactions de la Corée coloniale au massacre des Coréens]. Tokyo, Ryokuin shobō, coll. Kantō dai shinsai chōsenjin gyakusatsu mondai kankei shiryō [Documents en rapport avec le massacre des Coréens lors du Grand Tremblement de terre du Kantō], n°4, 1996.
- GALAN, Christian, Yves CADOT-DAUNIZEAU et Aline HENNINGER. *Loyauté et Patriotisme (le retour) : Éducation et Néo-conservatisme dans le Japon du XXI^e siècle*. Rennes, PUR, coll. Histoire, 2023.
- GORDON, Andrew. *Labor and Imperial Democracy in Prewar Japan*. Berkeley, University of California Press, 1991.
- HŌSENKA (dir.). *Kase yo hōsenka no uta o hakobe : kantō dai shinsai chōsenjin gyakusatsu tsuitō no memorandamu* [Transportez comme le vent la chanson des balsamines : Mémoire pour commémorer les massacres de Coréens après le Grand Tremblement de terre du Kantō] (1992). Nouvelle édition augmentée, Tokyo, Kore kara, 2021.
- KANG Tök-sang. « Tsukuri dasareta ryūgen – kantō dai shinsai ni okeru chōsenjin gyakusatsu ni tsuite » [La production des rumeurs – au sujet du massacre des Coréens après le Grand Tremblement de terre du Kantō], *Rekishi hyōron*, n°157, septembre 1963, p. 9-21.
- KANTŌ DAISHINSAI TOKI NI GYAKUSATSU SARETA CHŌSENJIN NO IKOTSU O HAKKUTSU SHI TSUITŌ SURU KAI [ASSOCIATION POUR L'EXHUMATION DES RESTES ET L'HOMMAGE AUX CORÉENS MASSACRÉS LORS DU GRAND TREMBLEMENT DE TERRE DU KANTŌ]. *Kantō dai shinsai toki chōsenjin gyakusatsu jiken tōkyō shitamachi firudowāku shiryō* [Affaire des massacres de Coréens après le Grand Tremblement de terre du Kantō : Matériaux pour une enquête de terrain dans la ville basse de Tokyo]. Tokyo, Kantō daishinsai toki ni gyakusatsu sareta chōsenjin no ikotsu o hakkutsu shi tsuitō suru kai, 2011.
- . *Kantō dai shinsai toki chōsenjin gyakusatsu jiken tōkyō firudowāku shiryō (shitamachi igai hen)* [Affaire des massacres de Coréens après le Grand Tremblement de terre du Kantō : Matériaux pour une enquête de terrain à Tokyo (hors ville basse)]. Tokyo, Kantō daishinsai toki ni gyakusatsu sareta chōsenjin no ikotsu o hakkutsu shi tsuitō suru kai, 2012.
- . *Kantō dai shinsai toki chōsenjin kanren “ryūgen higo” : tōkyō shōgen shū* [« Fausses rumeurs » sur les Coréens au moment du Grand Tremblement de terre du Kantō : Compilation de témoignages à Tokyo]. Tokyo, Kantō daishinsai toki ni gyakusatsu sareta chōsenjin no ikotsu o hakkutsu shi tsuitō suru kai, 2012.
- KATŌ, Yasuo, 2014. *Kantō dai shinsai “chōsenjin gyakusatsu” wa nakatta!* [Grand Tremblement de terre du Kantō : Il n'y a pas eu de « massacre des Coréens »] (2009). Tokyo, WAC, coll. WAC BUNKO, B-203.
- MATSUO Takayoshi. « Kantō dai shinsai ka no chōsenjin gyakusatsu jiken, jō » [L'Affaire du massacre des Coréens après le Grand Tremblement de terre du Kantō, première partie], *Shisō*, n°471, septembre 1963, p. 44-61.
- MORI Tatsuya. *Fukuda mura jiken* [Septembre 1923]. 2023.
- NISHIZAKI, Masao. « Arakawa kasenshiki no “tō” hi : chōsenjin gyakusatsu jiken no genba kara » [Monument de commémoration des bords de l'Arakawa : Sur les lieux de l'affaire du massacre des Coréens], *Rekishi chiri kyōiku*, n° 809, septembre 2013, p. 24-29.
- . *Kantō dai shinsai chōsenjin gyakusatsu no kiroku: tōkyō chiku betsu sen hyaku no shōgen* [Mémoire des massacres des Coréens après le grand tremblement de terre du Kantō : 1100 témoignages regroupés par arrondissement de Tokyo]. Tokyo, Gendai shokan, 2020.
- NORA, Pierre. « Présentation, suivie de : Entre Mémoire et Histoire, La problématique des lieux ». In *Les Lieux de mémoire*. Paris, Gallimard, coll. Quarto, 1997, p. 15-43.
- OH Choong-kong. *Kakusareta tsume ato: Tōkyō Arakawa dote shūhen kara shitamachi no gyakusatsu* [Cicatrices cachées : Le massacre des Coréens à Tokyo des rives de l'Arakawa à

la ville basse]. Documentaire, 1983.

SAITŌ Hideo. « Kantō dai shinsai to chōsenjin sawagi » [Grand Tremblement de terre du Kantō et “agitation” coréenne], *Rekishi hyōron*, n°99, novembre 1958, p. 25-39.